

Cap sur la vague !



14 - 17 ans



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Pass'nautique
- Autorisation de sortie de territoire
- Carte d'identité
- Carte européenne d'assurance maladie

DANS TA VALISE :

- Serviette de plage
- Crème solaire

Oléron, Lacanau, Cap breton et Hendaye

REF : 074 040 001

Envie de soleil, de vagues et de découvertes ?

Pars pour un road trip en mini bus entre l'île d'Oléron, Hossegor, Cap Breton, hendaye et l'Espagne !

Que tu sois novice ou déjà adepte de la glisse, ce séjour est l'occasion idéale pour progresser en surf et partager des moments inoubliables en groupe.

Au programme, tu vivras 5 séances de surf sur les meilleurs spots de la côte.

Tu découvriras la mythique Dune du Pilat, tu t'initieras à la pelote basque, un sport traditionnel et dynamique de la Côte Basque. Une journée en Espagne te permettra d'explorer des villes comme Saint-Sébastien, Bilbao, Pampelune ou Roses.

Ce séjour, c'est l'occasion de vivre un vrai road trip à la colo : des nuits sous tente, des repas partagés, une ambiance décontractée et conviviale où chacun trouve sa place.

Alors, prêt·e à faire tes valises pour l'aventure ? Le surf, le soleil et le Pays Basque t'attendent !



LES ÉTAPES

OLÉRON



Le centre « Le Moulin d'Oléron » se situe à 3 km de Château d'Oléron, sur la Route des Huîtres au sein de l'île d'Oléron. L'île est située dans l'océan Atlantique, au large des côtes de la Charente-Maritime, à 70 km de la Rochelle. Entre la vue de la plage depuis ta future chambre, les couchers de soleil à couper le souffle, ou encore la grande pinède de 4 hectares, c'est l'endroit qu'il te faut où tu pourras vivre de superbes vacances !

Une partie indépendante avec des tentes marabouts accueillera les jeunes de 15 à 17 ans. Des salles de jeux ainsi que des blocs sanitaires rénovés sont présents au sein de ces deux espaces. Le centre dispose

d'une piscine, d'un mini-golf, d'un terrain multisports, d'une aire de jeux, d'une salle polyvalente, d'une infirmerie et d'une salle de restaurant. En d'autres termes, des équipements au top pour des vacances au top.

LACANAU

Lacanau, située sur la côte Atlantique près de Bordeaux, est une destination idéale pour profiter des plages de sable fin, des forêts de pins et des lacs. Connue pour son ambiance décontractée et ses spots de surf, la ville offre une variété d'activités. Le groupe sera hébergé dans un camping proche des plages, offrant un cadre naturel et des installations modernes pour un séjour confortable et convivial. Lacanau est le lieu parfait pour allier nature, sport et détente, avec l'avantage d'un hébergement en camping, au plus près de la nature.



LE CAPBRETON



Le Cap Breton, situé sur la côte Atlantique dans les Landes, est une destination prisée pour ses plages immenses, ses paysages sauvages et son ambiance détendue. Le groupe sera hébergé dans un camping au cœur de la nature, à proximité des plages et des forêts. Ce cadre offre une expérience conviviale, idéale pour se détendre après une journée de découvertes et d'activités.

Le Cap Breton est l'endroit parfait pour profiter du grand air, des plages et de l'océan.

HENDAYE

Située à l'extrême sud de la Côte basque, Hendaye est une station balnéaire familiale prisée pour sa plage de sable fin de 3,5 km, idéale pour la baignade et le surf. La ville offre également des activités nautiques variées, des balades le long de la baie de Txingudi et des découvertes culturelles, notamment le Château d'Abbadia, un site naturel protégé offrant des vues spectaculaires sur l'océan et les montagnes .



LES ACTIVITÉS

Surf ou body-board Les séances de surf ou de body-board sont encadrées par un moniteur Brevet d'État de la région d'Oléron. Les jeunes vont pouvoir s'initier à ce sport aquatique et se familiariser avec les sensations de glisse. Le choix des spots se fait selon les marées et les conditions météo. Pour le surf, les séances permettront aux jeunes de s'améliorer et se perfectionner pour réussir à glisser debout sur la planche de surf. Pour le body-board, les temps prévus permettront de perfectionner sa technique tout en (re)découvrant l'océan !



Ascension de la Dune du Pilat Qui n'a jamais rêvé de gravir la plus haute dune d'Europe (106 mètres) ? Au sommet, vue sur la côte océane, les passes d'entrée du Bassin d'Arcachon, la forêt landaise, le Banc d'Arguin et même la chaîne des Pyrénées par ciel très clair. Les enfants s'y rendent en car. Une fois sur place, ils pique-niquent dans la forêt landaise avant de gravir la dune. Des jeux et des baignades à la plage de la Corniche sont au programme de cette journée.

Lac d'Hourtin Le lac d'Hourtin-Carcans, situé en Gironde, est le plus grand lac naturel d'eau douce entièrement situé en France, couvrant une superficie de 56,67 km². Il s'étend sur 18 km de long et 5 km de large, parallèlement à la côte atlantique. Ce vaste plan d'eau est partagé entre les communes d'Hourtin au nord et de Carcans au sud, offrant un cadre naturel exceptionnel propice aux activités de plein air et les baignades.

Journée en Espagne Visite de Saint-Sébastien ou Bilbao ou Pampelune ou Roses

Une journée en Espagne est l'occasion parfaite de découvrir quelques-unes des villes les plus emblématiques du nord du pays, alliant culture, art, gastronomie et paysages splendides.

Saint-Sébastien Commencez votre journée par la découverte de Saint-Sébastien, perle de la côte basque. Cette ville, réputée pour sa baie en forme de coquillage (La Concha), offre une vue imprenable sur l'océan Atlantique. Flânez dans les rues du Vieil-Ville (Parte Vieja) où vous pourrez déguster des tapas ou des pintxos (tapas basques). Saint-Sébastien est aussi célèbre pour son musée San Telmo, dédié à l'histoire et à la culture basques, ainsi que pour son mont Igeldo, offrant une vue panoramique spectaculaire sur la ville et la mer.



Bilbao Ensuite, dirigez-vous vers Bilbao, la capitale du Pays Basque espagnol, reconnue pour sa métamorphose architecturale. La ville est surtout connue pour son musée Guggenheim, chef-d'œuvre de l'architecture contemporaine signé Frank Gehry, qui abrite des œuvres d'art modernes. Promenez-vous également dans les rues pittoresques de Casco Viejo (le quartier ancien), avant de découvrir la fameuse Plaza Nueva, idéale pour un verre en terrasse. Bilbao est un excellent lieu pour goûter à la gastronomie basque, notamment les txangurro (crabe préparé selon une recette traditionnelle).



Pampelune Puis, direction Pampelune, la capitale de la Navarre, mondialement connue pour ses encierros (courses de taureaux) lors de la Fête de San Fermín. En dehors de cet événement emblématique, Pampelune séduit par ses rues animées, son architecture médiévale et ses bâtiments historiques comme la Plaza del Castillo et la Cathédrale Santa María la Real. La ville est également un excellent endroit pour goûter à la cuisine navarraise, avec des plats comme l'ajíaco (soupe de légumes) ou le cordero asado (agneau rôti).



Roses (Rosas) Enfin, terminez la journée par la visite de Roses, sur la Costa Brava. Cette station balnéaire est un véritable écrin de nature, avec ses plages de sable doré et ses eaux cristallines. La ville est aussi riche d'histoire, avec des vestiges datant de l'époque grecque et romaine, notamment la citadelle de Roses. Prenez le temps de vous détendre en bord de mer, et ne manquez pas de goûter aux spécialités méditerranéennes, comme la paella ou le suquet de peix (ragoût de poisson).

Initiation à la pelote basque Les enfants s'initient à la pratique de la Cesta Punta (réception de la pelote, renvoi en coup droit par-dessus l'épaule ou en revers, jeu d'adresse). En début de séance, le moniteur présente le matériel utilisé (pelotes, gants...). Possibilité d'aller voir une démonstration de pelote basque.

À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Le séjour est encadré par des animateurs. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge. Ils sont aussi là pour les soutenir et les encourager dans leurs envies et projets de jeunes adolescents. Sur le centre, les animateurs se réfèrent à leur directrice de séjour et son adjoint.

LE TRANSPORT

L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation le voyage se fait en car de nuit au départ de Rhône-Alpes (autocar grand tourisme avec 2 conducteurs tout au long du trajet). Le voyage pourra être effectué en train en cas de petit effectif. Le voyage a lieu en train de jour au départ de Paris. L'enfant peut être amené et récupéré au centre de vacances par ses parents. Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique-nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.

SANTÉ

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant. Peu importe l'importance du traitement, sans ordonnance, il sera impossible pour l'assistante sanitaire d'administrer un médicament.



ALIMENTATION

Bien que géré avec les jeunes, les repas restent équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions idéologiques et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

LA VIE EN ITINÉRANCE

Vivre en itinérance, c'est vivre l'aventure au quotidien, en se déplaçant de site en site, tout en profitant des paysages magnifiques et des découvertes qu'offre la Côte Atlantique. L'un des grands avantages de la vie en itinérance est le développement de l'autonomie et de la responsabilité. Vivre en itinérance, c'est aussi créer des souvenirs qui resteront gravés à jamais. Chaque soir, autour du feu ou lors de repas partagés, le groupe se retrouve pour échanger, rire et raconter ses aventures du jour. La solidarité et l'entraide sont essentielles, et c'est ce qui fait la force d'un tel séjour. La préparation des repas est une activité centrale du séjour. Les jeunes participent activement à la planification, à la réalisation des courses et à la préparation des repas. Chaque soir, le groupe installe son campement dans des lieux préalablement choisis ou réservés. Les tâches sont réparties entre les jeunes.

ARGENT DE POCHE

Une somme de 15€ par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.

COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

TÉLÉPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, armez-vous de patience car les lignes sont souvent occupées (les plages horaires d'appel seront précisées dans la lettre du directeur). Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement afin que les enfants profitent pleinement de leur séjour sans gêner les autres. Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.



AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour. Le directeur publiera sur le BLOG la "lettre aux jeunes". Ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, le directeur donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le départ :

- Dossier validé sous votre espace personnel de VACANCES POUR TOUS
- Pass'Nautique
- Pièce d'identité
- Autorisation de sortie de territoire

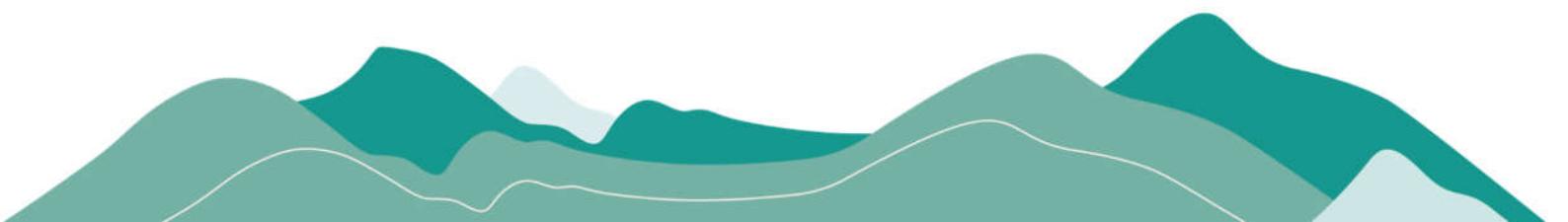
Impérativement le jour du départ :

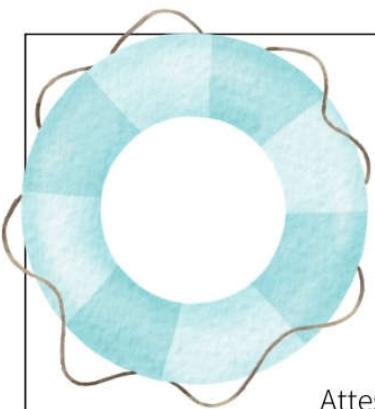
- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Pièce d'identité
- Autorisation de sortie de territoire
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...





Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) _____

Titulaire du diplôme : _____

Date de délivrance du diplôme : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à _____ le _____

Cachet et signature :



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

N° 15646*01

Imprimer

Réinitialiser

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Prénom(s) :

Né(e) le : [] à (lieu de naissance) :

Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :

Prénom(s) :

Né(e) le : [] à (lieu de naissance) :

Pays de naissance : Nationalité :

Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :

 Père Mère Autre (préciser) :

Adresse :

N° (bis, ter) Type de voie

Nom de la voie

Code postal : [] Commune :

Pays :

Téléphone (recommandé) : [] / [] / [] / [] / []

Courriel (recommandé) :

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : [] inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :

DATE : [] Signature du titulaire de l'autorité parentale :

(⁽¹⁾Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre(Préciser : [])⁽²⁾

Délivr(e) le : []

Par (autorité de délivrance) :

(⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.(⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »

TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

	CONSEILLÉ
POUR LA TOILETTE	
Peigne et/ou brosse	1
Brosse à dents et dentifrice	1
Gel douche	1
Shampooing	1
Crème solaire	1
Serviette de toilette	1
POUR TOUS LES JOURS	
Hauts manches courtes	7
Slips / culottes	9
Paires de chaussettes	7
Hauts manches longues	2
Pantalons	2
Shorts	2
Jogging	1
Pulls / sweats	2
Pyjamas	2
Veste / blouson	1
POUR LES ACTIVITÉS	
Casquette	1
Serviette de plage / piscine	1
Vieilles baskets pour les activités nautiques	1
Maillot de bain	1
Nu-pieds	1
Lunettes de soleil	1
Sac à dos	1
Gourde	1
LES PETITS +	
Anti moustique	2
Lampe de poche	2
Gobelet	1
AUTRES	